

SECRI

immobilier

VENTE, ACHAT, LOCATION, GESTION LOCATIVE, SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ.

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

Montant de transaction	Honoraires
Jusqu'à 50 000 €	5 000 € TTC
De 50 001 € à 150 000 €	8 % TTC avec minimum 5 000 € TTC
De 150 001 € à 300 000 €	7 % TTC
De 300 001 € à 450 000 €	6 % TTC
De 450 001 € à 599 999 €	5 % TTC
Au-delà de 600 000 €	4 % TTC

HONORAIRES DE LOCATIONS

Locataire		Propriétaire	
Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail	de 8 € à 12 € par m ² selon zone géographique	Honoraires comprenant : publicité, visite, étude de dossier, rédaction de bail et état des lieux	1 mois de loyer charges comprises
Honoraires d'état des lieux	3 € par m ²		
Locaux commerciaux			
30 % du loyer annuel HT/ HC + TVA au taux en vigueur et 305 € HT + TVA au taux en vigueur à la charge du preneur.			

HONORAIRES DE GESTION

Loyer mensuel charges comprises	Honoraires
Jusqu'à 700 €	forfait 50 € TTC
De 700 € à 1 000 €	7,8 % TTC
De 1 001 € à 1 499 €	6 % TTC
Au-delà de 1 500 €	4,80 % TTC
Option assurance loyers impayés	à partir de 1,9 % TTC
Locaux commerciaux	à partir de 6 % HT + TVA au taux en vigueur